



Discours

Paris, le 31 janvier 2019
Seul le prononcé fait foi

Le ministre de la Culture,

Discours de Franck Riester, ministre de la Culture, prononcé à l'occasion de la cérémonie des vœux aux professionnels de la culture, jeudi 31 janvier 2019

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Madame la présidente, chère Marie-Christine Labourdette,

C'est un grand plaisir de vous voir si nombreux ce soir, à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, pour vous souhaiter tous mes vœux de joie, de réussite et de santé pour cette nouvelle année.

J'éprouve un grand plaisir, empreint toutefois d'une certaine gravité.

Tout d'abord, j'ai une pensée pour les deux journalistes français libérés ce jour au Venezuela.

Néanmoins, je ne peux oublier que, depuis de trop nombreuses semaines, certains tentent de museler le débat d'idées.

Qu'ils empêchent nos journalistes d'informer ; d'exercer leur métier.

Les médias ont fait l'objet d'attaques répétées.

Des journalistes ont été agressés ; des imprimeries, bloquées ; et, il y a quelques jours, des locaux de radio, incendiés.

Je l'ai dit et je le redis : cette violence est inacceptable. Intolérable. Inexcusable.

Elle doit cesser.

S'en prendre aux journalistes, c'est s'en prendre à notre démocratie.

C'est s'en prendre à la France.

Comme profaner notre patrimoine, saccager l'Arc de Triomphe, c'est aussi s'en prendre à la France. La Marseillaise ici présente dans ces murs nous rappelle à quel point nous devons être fiers de notre idéal républicain.

Je ne saurais, cependant, réduire les troubles que connaît le pays à ces actes inadmissibles.

Au-delà de la violence que je condamne, j'entends le malaise qui s'est exprimé ces dernières semaines.

Notre pays traverse un moment de doute.

D'incertitude.

L'inquiétude et la colère, longtemps enfouies, resurgissent brutalement.

Dans un tel moment, beaucoup sont tentés de reléguer la culture au second plan.

Ce serait une grave erreur.

A tous ceux qui pensent que, dans le contexte actuel, la culture n'est pas un sujet, pas une priorité, je veux répondre par une phrase.

C'est une phrase qu'adressait Freud à Einstein, en 1932, dans la correspondance qu'ils entretenaient.

Il lui écrit :

« Tout ce qui travaille au développement de la culture travaille aussi contre la guerre. »

Je me permets d'ajouter : contre les conflits.

Contre les tensions.

Contre l'incompréhension.

En faisant vivre des expériences communes à des femmes et des hommes qui pensent s'opposer en tout et sur tout, en suscitant chez eux des émotions partagées, les œuvres et les artistes rassemblent, rapprochent, apaisent.

La culture peut renouer le lien qui s'est défait.

Réparer ce qui a été abîmé.

Reconstruire ce qui nous semble brisé.

Voilà pourquoi la culture a toute sa place dans le grand débat voulu par le Président de la République.

J'invite les lieux de culture à ouvrir leurs portes au grand débat, à accueillir des réunions locales – dans l'Hexagone et en Outre-mer.

Ils sont, par nature des lieux de rencontre, d'échange, de dialogue.

De même, j'invite les artistes à s'engager dans ce débat.

Faites valoir vos points de vue, vos opinions, vos idées !

Vous avez tant de choses à dire, de questions à soulever, de propositions à formuler.

Je le mesure chaque jour.

La culture doit s'insérer dans le grand débat, parce qu'elle est une réponse – elle n'est peut-être pas la seule, mais elle est assurément l'une des réponses majeures – aux fractures, aux cassures, aux divisions qui fragmentent notre société.

Elle est ce qui nous rassemble, ce qui nous tient ensemble.

Ce qui nous relie, et nous unit.

Recréer du lien : c'est le sens de l'action que nous conduisons, ensemble.

Recréer du lien passe par une action au plus près des territoires.

La réalité, c'est que les politiques culturelles se font partout en France, dans tous nos territoires.

Elles doivent partir des territoires, et non être appliquées aux territoires.

Vous le savez.

Vous le voyez.

Vous le vivez.

Je l'ai vécu, moi aussi : pendant plus de 20 ans, en tant que conseiller municipal et député-maire de Coulommiers.

J'ai pu voir combien les politiques culturelles sont une responsabilité partagée : entre Etat, collectivités, acteurs culturels, partenaires publics, associatifs et privés.

Le ministère de la Culture est là pour donner l'impulsion.

Pour apporter des solutions. Des expertises. Des connaissances.

Pour partager les bonnes pratiques, et encourager les synergies.

Pour jouer un rôle de facilitateur.

Pour accompagner les opérateurs, les élus et tous ceux qui organisent la vie culturelle, au quotidien, sur le terrain.

Qui la font vivre.

Et votre premier interlocuteur, pour tous ces projets, ce sont les DRAC.

Elles sont le ministère sur les territoires, et auprès des élus.

Leur périmètre d'intervention sera préservé, développé et renforcé.

Nous recréerons aussi du lien, par le pass Culture.

Dès demain, son expérimentation sera lancée dans 5 départements : la Guyane, le Bas-Rhin, l'Hérault, le Finistère et la Seine-Saint-Denis.

Dès demain, plus de dix mille comptes dotés de 500€ pourront être activés.

Plus de dix mille jeunes qui vont pouvoir accéder à des propositions culturelles près de chez eux.

Librement, sans contrainte.

Le pass les accompagnera vers l'autonomie dans leur vie culturelle, et dans leur vie de citoyen. Il leur donnera la liberté de construire leur chemin culturel.

Sur ce chemin, il y aura des bibliothèques. Elles recréent du lien, aussi.

Elles ne sont pas seulement des lieux de lecture, mais aussi des lieux de culture.

Pas seulement des lieux de passage, mais aussi des lieux de brassage.

Pas seulement des lieux de visite, mais aussi des lieux de vie.

Il nous revient d'adapter leurs services en conséquence. De les adapter aux usages, aux attentes, aux besoins, et au rythme de vie de nos concitoyens.

C'est le sens du Plan Bibliothèques.

Nous devons continuer à aider les collectivités à « ouvrir plus ». Et à ouvrir mieux pour en faire de véritables « maisons de service public culturel de proximité ».

Recréer du lien, c'est également le rôle du patrimoine.

Il est notre héritage commun ; il nous rattache à hier autant qu'à demain.

Il est ce que nous recevons. Et c'est à nous de faire en sorte qu'il soit aussi ce que nous laissons.

Il nous revient de le préserver, par tous les moyens à notre disposition : plus de proximité, plus de transversalité, plus d'innovation.

C'est le sens de l'engagement constant du ministère pour la restauration des monuments historiques : c'est chaque année 320 millions d'euros et 6 000 opérations, avec un fonds d'intervention dédié aux petites communes.

Parmi ces nombreuses opérations, un chantier emblématique :

Celui du château de Villers-Cotterêts.

C'était l'engagement du Président de la République.

Nous en ferons un laboratoire de la francophonie : le lieu international de la création, de l'innovation et de la recherche sur la langue française.

Tout en gardant un fort ancrage sur le territoire – et j'y tiens beaucoup –, la Cité offrira, à travers ses expositions permanentes et temporaires, un cadre privilégié pour les projets les plus innovants concernant la langue française.

Ce projet n'a pas d'équivalent dans le monde. Il contribuera à la cohésion sociale par les partenariats mis en œuvre avec tous les acteurs locaux engagés.

Il renforcera l'attractivité de la ville et de toute sa région.

Au-delà de Villers-Cotterêts, les monuments en péril demandent notre mobilisation.

Le succès rencontré par Le Loto du Patrimoine montre combien les Français veulent être acteurs des politiques culturelles.

Nous lancerons, avec Stéphane Bern sa deuxième édition dans les jours à venir.

L'Etat sera au rendez-vous pour accompagner ce formidable engouement de nos concitoyens pour le patrimoine.

Et parce que l'architecture d'aujourd'hui constitue le patrimoine de demain, j'entends la protéger également.

Avec le label « architecture contemporaine remarquable » nous sensibiliserons à la qualité de l'architecture des XX^e et XXI^e siècles.

Ce ne sont pas seulement des monuments. Ce sont aussi nos lieux de vie ou de travail ; c'est ce qui nous entoure, partout dans nos territoires, à tout moment.

Je suis convaincu que le recours à l'architecte est la meilleure garantie de constructions sûres, écologiques et contribuant à l'embellissement du quotidien.

Dans ces combats, je sais pouvoir m'appuyer sur les architectes des bâtiments de France, les conservateurs, ingénieurs, chargés de protection qui participent tous les jours à l'accompagnement des collectivités, des propriétaires, des aménageurs, pour la sauvegarde de notre patrimoine. Ils aident à la revitalisation des territoires et des cœurs de ville.

Notre patrimoine, ce sont aussi des musées.

Nous pouvons être fiers de leur qualité et de leurs équipes.

Elles sont admirées et réclamées dans le monde entier.

Les musées développent des politiques et des programmations toujours plus variées qui font le rayonnement de la France.

Partager le « beau », ouvrir des débats, susciter les échanges : voilà un bel enjeu pour notre culture partout dans le monde.

C'est dans ce cadre que le Président de la République m'a confié la charge avec le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de construire une nouvelle politique d'échanges avec nos partenaires africains.

Notre patrimoine, c'est aussi de l'innovation pour faire vivre notre mémoire collective.

En 2018, à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, l'État a porté le Grand mémorial, désormais riche de l'ensemble des registres matricule des combattants de la Première Guerre mondiale numérisés, soit 9 millions de fiches.

Par le numérique, ce sont des fonds d'archives d'intérêt majeur qui sont désormais à disposition de tous.

Je tiens à saluer ce travail colossal.

J'entends prolonger ce lien avec notre Histoire, et garantir la transmission des archives numériques aux générations futures.

Ce lien avec l'Histoire, l'archéologie le nourrit.

La France a la chance de disposer d'un secteur de l'archéologie extrêmement solide et dynamique.

La loi LCAP, grande avancée dans le domaine de l'archéologie, pose naturellement la question de la conservation des vestiges qui sont désormais propriété publique.

Le ministère de la Culture s'engage au côté des collectivités territoriales pour développer les centres de conservation et d'études qui permettront de traiter cette question dans les meilleures conditions.

Enfin, dans le cadre des enjeux de l'archéologie sous-marine, je porterai le projet d'un nouveau navire consacré à cette mission, venant s'ajouter au Malraux déjà existant.

Si nous voulons recréer du lien dans notre société, il nous faut renforcer les liens entre le ministère de la Culture et les artistes.

A vous tous présents ce soir, et en particulier aux artistes, je veux vous dire : le ministère de la Culture est votre maison.

Il n'y a pas de culture sans artistes.

Il n'y a pas de ministère de la Culture sans artistes.

Ce que nous avons réussi par le passé, ensemble, portés par une même volonté, nous devons aujourd'hui et demain le réussir. Les changements parfois brutaux que les temps présents nous imposent sont en réalité une formidable opportunité pour nous réinventer collectivement.

Je n'accepterai jamais le fatalisme de celles et ceux qui pensent que tout est derrière nous. Ce défaitisme est la négation de ce que nous sommes et de ce qui nous rassemble. Retrouvons ensemble l'esprit, le souffle, l'énergie d'une grande politique en faveur de la création.

Tous les arts, toutes les disciplines, toutes les créations seront concernées.

Pour cela, je souhaite que nous nous appuyons sur les organes de concertation dans le domaine du spectacle vivant ou des arts visuels, grâce au Conseil National des Professions des Arts Visuels que j'installerai prochainement.

Nous ferons de même pour le design, les métiers d'art ou encore la mode.

Par ailleurs un lien associera tous les acteurs de la filière musicale, au sein du Centre national de la musique.

Cela fait des années qu'on en parle. C'est le bon moment !

Depuis deux ans, le secteur a retrouvé la croissance économique. Cependant, il faut agir maintenant, pour structurer la filière musicale ; pour protéger la diversité de la production ; pour soutenir son export, son rayonnement international.

La qualité et la diversité de la création francophone musicale ont toujours été encouragés, en particulier par la politique de quotas. Nous devons continuer sur ce chemin.

Je compte sur l'engagement de toute la filière pour faire du CNM un lieu d'échange, entre tous les acteurs.

A la demande du Premier ministre, dans les tout prochains jours j'en installerai le comité de pilotage.

Chers amis, nous avons besoin de repenser le lien avec les artistes et les auteurs.

C'est pourquoi j'ai annoncé, samedi au festival de la BD d'Angoulême, une mission prospective.

Elle nous aidera à élaborer une nouvelle politique publique en faveur des artistes auteurs.

Nous allons également travailler à la mise en place d'un « parcours des artistes » pour le spectacle vivant pour améliorer leur mobilité et leur insertion professionnelle.

Plus largement, nous devons favoriser les échanges entre artistes et, en la matière, j'assume un volontarisme européen.

Car, alors que les mobilités des artistes vers l'international augmentent, celles vers l'Europe régressent.

Nous ne pouvons nous y résoudre.

Je souhaite également que soit véritablement structuré un réseau de résidences d'artistes en France et dans le monde.

Enfin, nous avons besoin que ce ministère se dote d'une véritable politique de l'emploi culturel.

En ce sens, j'ai réaffirmé mon attachement au régime de l'intermittence.

L'accord de 2016 est un bon accord : c'est ma position et celle du gouvernement.

Je tiens à saluer la signature récente d'un accord unanime, dans le cadre de la négociation en cours pour l'assurance chômage sur les annexes 8 et 10.

C'est la marque, une nouvelle fois, du sens des responsabilités dont font preuve les différentes parties.

Je veux les en remercier.

Ce lien que j'entends recréer, l'éducation artistique et culturelle nous aidera à le nouer tout au long de la vie.

Mon ambition est claire : cela doit être un droit pour tous.

Un plan tout à fait inédit a été engagé par ma prédécesseure, Françoise Nyssen, avec le ministère de l'Education nationale pour atteindre l'objectif du 100% EAC.

A l'école mais aussi en dehors de l'école : l'enseignement supérieur, les hôpitaux, les prisons, les entreprises, les réseaux de solidarité.

Mes chers amis,

Je ne peux pas terminer ce propos sans vous parler des deux grands chantiers législatifs qui sont devant nous cette année.

Je présenterai en Conseil des ministres la loi audiovisuelle à l'été.

Si nous souhaitons conserver notre modèle de financement de la création audiovisuelle et cinématographique, nous devons nous adapter.

Nous adapter à la concurrence que font peser les nouveaux acteurs du numérique en les intégrant à notre système.

- En transposant la directive SMA, qui permettra de faire contribuer les services de vidéo à la demande au financement de la création.
- En finalisant la négociation de la directive droit d'auteur, qui imposera aux plateformes de partage de vidéo une juste rémunération pour les contenus qu'elles diffusent, et un partage équilibré avec les auteurs.
- En rééquilibrant la fiscalité affectée au CNC, entre acteurs traditionnels et nouveaux entrants.
- En donnant plus de marge de manœuvre de financement aux acteurs traditionnels. Pour trouver de nouvelles sources de financement, pour retrouver de la croissance.

La réforme de la loi de 1986 sera également l'occasion d'adapter la régulation aux nouveaux enjeux du numérique.

Les Français ne comprennent plus pourquoi les chaînes de télévision et de radio doivent respecter des règles strictes de protection du public, quand sont diffusés sans contrôle sur internet des propos haineux, racistes, antisémites, homophobes.

A ce titre, les attaques odieuses dont a été victime notre candidat à l'Eurovision, Bilal Hassani, doivent être sévèrement punies.

La transposition de la directive SMA, qui prévoit une compétence du CSA pour lutter contre les contenus haineux sur les plateformes de partage de vidéo, fait un pas dans ce sens, mais nous irons plus loin.

Nous ne pouvons plus accepter, aujourd'hui, le principe d'irresponsabilité des plateformes.

Enfin, la révision de la loi de 1986 contiendra évidemment un volet important sur la transformation de l'audiovisuel public.

Transformer l'audiovisuel public, c'est transformer sa gouvernance et son organisation pour qu'il soit plus fort, au service de missions redéfinies.

La télévision et la radio sont des portes vers la culture.

Cela confère à l'audiovisuel public une responsabilité : celle de proposer une offre à la fois distinctive, exigeante et attractive.

Je veux un audiovisuel public plus numérique, plus proche des Français, qui donne voix à la jeunesse, à la culture, aux Outre-mer, et qui contribue au rayonnement de la France dans le monde.

Et je suis profondément convaincu que c'est dans l'union que nous trouverons les ressources pour construire un service public à même de répondre aux défis de notre temps ; à même de devenir la référence en Europe.

Enfin, il nous faut agir pour retisser un lien de confiance entre les Français et les médias traditionnels.

Il y a urgence à agir.

La première nécessité, c'est bien évidemment de donner aux médias, aux journalistes, les moyens financiers pour faire correctement leur travail.

Cela passe par l'instauration d'un droit voisin pour les éditeurs de presse : si Google actualité réutilise massivement les articles produits par nos journaux, il doit les rémunérer.

Cela passe également par une réforme de la distribution de la presse :

Par la révision de la loi Bichet : c'est le second des chantiers législatifs que j'évoquais. Cette loi doit être modernisée, en 2019, sans en remettre en cause les principes fondateurs ; Mais également par une réflexion plus générale, que je mènerai en commun avec mes homologues de Bercy, sur la filière industrielle, qui doit s'adapter aux défis de la transformation numérique.

La deuxième nécessité, c'est de lutter plus efficacement contre la circulation des infox.

La loi contre la manipulation de l'information prévoit un renforcement de la transparence s'agissant des publicités politiques.

Facebook l'a d'ailleurs dit cette semaine devant la Commission européenne : la France est précurseur dans ce domaine, et le réseau social souhaite s'inspirer de ce que nous faisons pour l'appliquer dans d'autres Etats, en particulier à l'approche des élections.

Pour lutter efficacement contre les fausses informations, il faut également développer l'éducation aux médias.

Enfin, nous avons lancé une réflexion sur la création d'une instance de déontologie de la presse.

Beaucoup de grandes démocraties disposent d'un tel outil : la Belgique, la Norvège, la Suède, la Grande-Bretagne...

Il associe généralement journalistes, éditeurs et société civile, et veille au respect des règles déontologiques, souvent via la publication d'avis, sans exercer de pouvoir de sanction.

Je pense qu'une telle instance peut être utile, tant à la profession qu'à notre démocratie.

Mais rien n'est décidé.

Et tout se fera dans le dialogue, avec les professionnels.

Voilà quelques-uns de nos grands chantiers.

Mais il en est un plus important encore.

Un qui ne concerne pas que le ministère de la Culture, mais qui concerne toute notre société.

Ce n'est pas exactement un chantier ; c'est un changement de mentalité.

C'est une révolution des consciences.

C'est le combat pour la diversité et l'égalité.

Je suis fier que ce ministère soit à la pointe sur le sujet.

Ce n'est pas assez, bien sûr.

Mais nous avançons. Nous progressons. Nous n'avons rien occulté des causes et des risques d'inégalité entre les femmes et les hommes.

Je les combattrai sans relâche.

Les autres discriminations – liées au handicap, à l'âge, à l'appartenance syndicale, à l'origine, à l'orientation sexuelle – ne doivent pas être oubliées.

Et elles ne seront pas oubliées. Je m'y engage devant vous.

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Alors que cette année marque le soixantième anniversaire de notre ministère, je voudrais citer l'une de ses premières ambitions :

« Il faut que nous puissions rassembler le plus grand nombre d'œuvres pour le plus grand nombre d'hommes », disait André Malraux.

Ses mots sont toujours d'actualité.

Rassemblons le plus grand nombre d'œuvres et le plus grand nombre d'hommes, à l'échelle de notre pays. Car notre pays en a besoin.

Rassemblons-les, aussi, au-delà de nos frontières.

Car notre héritage et notre horizon, c'est l'Europe.

Notre culture, c'est l'Europe.

Nous pouvons en être fiers.

Nous devons en être à la hauteur.

Je sais pouvoir compter sur vous.

Je vous remercie.

Et une nouvelle fois, belle et heureuse année !

Contact

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Service de presse : 01 40 15 83 31

service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr

@MinistereCC